EMPLACEMENT DE CAMPING



Contrat de Réservation

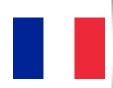


NOM:	NOMBRE	NOMBRE DE PERSONNES :				
PRENOM:		ADULTES ET ADOLESCENTS				
ADRESSE :		ENFANTS DE 3 à 11 ans (inclus) ENFANTS de MOINS de 3 ans NB : Les emplacements sont limités à 6 personnes max· CHIEN(S) : CHAT(S) :				
	NB : Les					
CODE POSTAL :						
VILLE :		Capayayıs				
PAYS :		CARAVANE				
PORTABLE :		TENTE(S) NOMBRE:				
E-mail :@						
AGE: ans		CAMPING-CAR				
Date d'ARRIVEE : / /	2020					
Date de DEPART : / /	2020	Nuits				
NOM des accompagnants	PRENOM des accompagnan	nts Date de naissance pour mineurs				
			-			
			1			
			=			
Un seul véhicule est admis sur l'e		IMMATRICULATION :				
, ,		la gérance pour pénétrer dans le camping rentrer et sortir du camping avec votre véhicu	la.			
		badge, restitués le jour du départ·	e			
a, a samuel (capeaces)	4 701301 1013 40 14 10111130 44 1	suaye, resolvates le jour du depure				
J'ai lu et j'accepte les conditio	ns de réservation mentionnées	s au verso·				
Je joins la somme de 100 €	(cent euros)	Chèque CB (sur le site)				
à titre d'arrhes pour confirmer	la réservation C	Chèques Vacances 🗌 CB par terminal				
Date: / / 2020	Signoturo :					
<u>Date</u> : / /2020	<u>Signature</u> :					
		<u> </u>				
-	OS EMPLACEMENTS SONT AVEC L'E	ELECTRICITE (10A) NIE) // PREVOIR UNE RALLONGE (30m)				
LE PORT DU SHO	PRT DE BAIN EST INTERDIT DANS L	L'ENCEINTE DE LA PISCINE:				
	MAILLOT OU BOXER DE BAIN EST					
	S JOURNEES SONT COMPTEES DE .					
IVB: La reception est ferme	e ie week-ena ae i3hUU a 15h	h00 & en semaine de 13h00 à 16h00	1			



*** Camping Saint-Méen ***

34350 Valras-Plage Vendres



Téléphone: 0033-(0)4-99-41-03-51 Télécopie: 0033-(0)9-89-13-17-45 E-mail: reception@camping-saint-meen.fr

Site: www.camping-saint-meen.fr



Tarifs Emplacement 2020 Caravane/Tente — Caravaning/Tent

****	ት ት ት ት ት DATES ISI	2 pers. / nuit 2 people / night	Pers. Sup. / nuit Extra per- son / night	Enfant / nuit (3 à 11 ans) Child / night (3/11 years old)	Animal Chien / chat Pet Dog / cat	Bracelet par personne Wristband per person	千米米米米米米
*	04 / 05 / 06 / 09	18€	4€20	3€20	3€00	1€50	*
个件	01/07 - 13/07	26€	5€20	3€20	3€00	1€50	オキ
*	13/07 - 31 /07	39€	6€90	4€20	3€50	1€50	个本
*	31/07 - 18/08	47€	6€90	4€20	3€50	1€50	*
个本	18/08 - 23/08	35€	6€90	3€20	3€50	1€50	*
*	23/08 - 31/08	26€	5€20	3€20	3€00	1€50	*

Électricité (10A) Inclus

(nécessite adaptateur européen et rallonge 20 m)

Electricity (10A) included

(European electrical adapter needed & a 20 m. extension cable)

Chien admis / Dog allowed Sauf catégorie 1 et 2 / But categories 1&2



CONDITIONS DE RESERVATION

<u>Article 1</u>: Toute réservation implique l'acceptation du règlement intérieur et des tarifs en vigueur pour l'année. Le client réservataire ne bénéficie pas du droit de rétractation conformément aux articles L-221-5 et L-221-28 du code de la consommation.

Article 2 : La location est nominative et ne peut être transmise par le client réservataire.

<u>Article 3</u>: Seules les réservations dont le montant total de la location de l'emplacement excède 100 € (cent euros) en juillet-août sont acceptées.

<u>Article 4</u>: La réservation ne sera enregistrée qu'après réception du contrat entièrement complété, signé et accompagné d'un **chèque d'arrhes de 100 €** (cent euros). Elle ne sera effective qu'après confirmation écrite du camping.

<u>Article 4bis</u>: Toute modification des dates de séjour devra faire l'objet d'un nouveau contrat par écrit.

<u>Article 5</u>: Le montant du séjour est calculé d'après les dates de réservation mentionnées au présent contrat. Aucun remboursement ne sera consenti en cas d'arrivée retardée.

<u>Article 6</u>: Les dates du séjour ne sont plus modifiables dans les trois semaines qui précèdent le jour d'arrivée.

Article 7 : Le solde du séjour doit être réglé le jour de l'arrivée.

<u>Article 8</u>: Un remboursement partiel en cas de départ anticipé ne sera possible qu'en cas de motif légitime (décès, hospitalisation...) sur justificatif écrit ou en cas de force majeure (destruction du matériel de camping suite à une intempérie par exemple).

<u>Article 9</u>: En cas d'arrivée retardée, le camping doit être informé par écrit du moment de l'arrivée.

En cas de non information, l'emplacement pourra être reloué le lendemain (dès midi) qui suit le jour d'arrivée mentionné au contrat.

<u>Article 10</u>: Les chiens doivent être tenus en laisse et avoir été vaccinés (carnet obligatoire).

Article 11 : Les barbecues à charbon et feux de bois sont formellement interdits.

<u>Article 12</u>: Le camping n'est pas responsable des vols ou des dégradations commises sur les biens des campeurs. Des coffres-forts sont mis à disposition de la clientèle à la réception.

<u>Article 13</u>: Le silence est exigé à partir de **23h30** et jusqu'à **7h30**. En cas de manquement répété à cette obligation, le campeur pourra être expulsé.

Article 14 : Le portail est fermé de minuit à sept heures du matin et ne pourra être ouvert la nuit que pour urgence médicale.

<u>Article 15</u>: L'accès à la piscine est gratuit et strictement réservé à la clientèle du camping. Le port du maillot de bain est obligatoire dans l'enceinte de la piscine. Les shorts et caleçons sont interdits.

Il est également interdit d'y manger. La seule boisson autorisée est l'eau (bouteille en plastique obligatoire).

<u>Article 16</u>: Il ne sera autorisé qu'un seul véhicule par emplacement, même pour charger ou décharger, ainsi que six personnes maximum dont au moins un majeur. Les mineurs non accompagnés d'au moins un adulte de leur famille doivent envoyer une autorisation parentale avec le contrat de réservation.

<u>Article 17</u>: Les visiteurs doivent être signalés à la réception au moment de leur arrivée (port d'un bracelet visiteur obligatoire, 5 €/jour). L'accès au camping pourra leur être refusé pour des raisons de sécurité.

Leur véhicule doit stationner à l'extérieur du camping. La piscine leur est interdite.

<u>Article 18</u>: Les sommes versées d'avance étant des arrhes, elles ne seront pas remboursées. En cas d'annulation par le camping, les arrhes seront restituées au double, selon l'article L-214-1 du code de la consommation.

<u>Article 19</u>: Pour votre sécurité, port du bracelet est obligatoire (1€50/ personne) durant toute la durée de votre séjour dans l'enceinte du camping (y compris la piscine).